

Cfdt:

LA CFDT APPLIQUE UN PEU TROP À LA LETTRE NOS NOUVELLES VALEURS : ATTENTIONNÉ, RESPONSABLE ET AUDACIEUX!



WINGZ

PARTAGE DE LA VALEUR CRÉÉE À ORANGE :

L'IMPORTANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE * ET DE SA PRÉSIDENTIE POUR LES SALARIÉS ACTIONNAIRES

* du Fond Commun de Placement Orange Actions

Depuis plusieurs années, les syndicats patronaux et les syndicats de salariés se sont engagés dans des discussions pour améliorer la répartition de la valeur ajoutée entre les parties prenantes.

Ainsi, grâce à une loi de 2006, les 8% du capital d'Orange détenus aujourd'hui par les salariés actionnaires du Groupe leur permettent d'être représentés au Conseil d'Administration, par un administrateur issu en général du **Conseil de Surveillance** du FCPE Orange Actions, qui défend leurs intérêts (notamment lors de l'affectation du résultat du Groupe).

Par ailleurs, un Accord National Interprofessionnel, signé en 2023, impose à toutes les entreprises en France de répondre à la question de « la répartition juste et optimale des richesses créées entre les différentes parties prenantes pour :

- à la fois **d'avantage d'efficacité économique** : renforcer la compétitivité des entreprises et dynamiser une croissance durable ;
- et **d'avantage de progrès social** : créer des emplois de qualité et augmenter le pouvoir d'achat ».

La CFDT exige l'application de ces textes dans les négociations sur la rétribution, dans ses rencontres avec la Direction et au **Conseil de Surveillance** qui défend les intérêts des salariés actionnaires et se positionne sur la stratégie d'entreprise à l'Assemblée Générale d'Orange.

■ La CFDT veut s'assurer de la pérennité et de la rentabilité de l'entreprise, en renforçant sa capacité à **investir et à innover**.

■ La CFDT veille également à la **juste rémunération du capital** investi par les salariés, anciens salariés et retraités du Groupe.

■ La CFDT agit aussi et constamment pour que la rémunération du capital se fasse dans des proportions qui permettent d'**augmenter les salaires** de tous les salariés (actionnaires ou non).

Le Conseil de Surveillance a besoin de membres compétents et fédérateurs. Sa Présidence a besoin d'une personnalité qui sache rassembler, dialoguer, faire preuve d'efficacité et de persuasion et non pas de violence ou de provocations en tout genre...

VOTEZ POUR LA LISTE SOUTENUE PAR LA CFDT :

Avec Nadia ZAK-CALVET
Actuelle Présidente du Conseil de Surveillance

